

CSA-SD 57 du 18 mars 2025

Déclaration liminaire



Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD 57,

Refus de remettre en cause des réformes rejetées par la communauté éducative et disqualifiées par la réalité du terrain ; absence d'une revalorisation sans contrepartie rendue urgente par la perte d'attractivité de nos métiers et par un sentiment de déclasserement des personnels ; nouvelles attaques contre les rémunérations et la protection sociale des agent.es : les motifs de mécontentement s'accumulent et les ministres successifs s'entêtent ! Les analyses présentées par la FSU 57 dans ses précédentes déclarations conservent toute leur acuité : la crise de l'École ne pourra être surmontée sans une rupture claire avec les politiques menées depuis 2017 !

Dans cette situation dégradée, la suppression subite de l'Indemnité de difficulté administrative (IDA), qui aurait pu paraître anecdotique, est vécue comme une nouvelle marque de mépris à l'égard des personnels. La FSU condamne la méthode employée, sans concertation préalable, et demande le rétablissement de l'IDA en l'attente d'une véritable revalorisation des salaires et des carrières pour tous les personnels.

Ce contexte délétère est également celui d'un climat scolaire dégradé comme en témoignent les menaces de mort dont a été victime, la semaine dernière, un enseignant du Lycée Rosa Parks à Thionville. Les personnels du lycée se sont sentis collectivement menacés et ont fait valoir leur droit de retrait. La FSU 57 apporte son soutien plein et entier aux collègues et rappelle que les agent.es publics, en situation de menaces directes sur leur vie ou leur intégrité physique, doivent pouvoir exercer leur droit de retrait sans entrave, quelque soit leur statut.

Sans surprise dans un tel climat national, les documents préparatoires partiels qui nous ont été communiqués en amont de ce CSA-SD montrent que la rentrée 2025 sera difficile dans les collèges de Moselle. La rentrée 2025 s'effectuera à moyens quasi-constants, résultat de la décision de supprimer 49 postes d'enseignants dans l'académie alors que les effectifs en collège dans le département de la Moselle seront stables à la rentrée 2025. Nous nous interrogeons notamment sur la suppression de deux postes en SEGPA qui nous semble inopportune.

Nous constatons avec dépit le lourd tribut payé par la technologie. Comme nous le redoutions, la suppression d'une heure de technologie en classe de Sixième à la rentrée 2023 a été le coup d'envoi d'un véritable « plan social » visant les professeurs de technologie ...

Le maintien des « groupes de besoin » en sixième et en cinquième rend davantage urgent la création de postes en mathématiques et en lettres modernes. Les difficultés de recrutement de contractuel.les et l'impossibilité d'effectuer correctement le remplacement longue durée durant l'année 2024-2025 imposent des créations de postes à hauteur des besoins dans ces deux disciplines. La création annoncée à l'issue de nos remarques lors du groupe de concertation est un premier pas, bien insuffisant, dans la bonne direction. De nombreux collèges en situation de déficit important en lettres modernes devraient également bénéficier d'une création de poste.

La FSU, pour l'anniversaire des 20 ans de la loi de 2005, revendique des moyens à la hauteur des ambitions en terme de besoins en enseignant.es spécialisé.es, de places en ESMS, de respect des seuils en Ulis afin ces dispositifs puissent répondre qualitativement aux besoins des élèves et des équipes. Seul ce choix permettra de répondre à la commande sociale d'une école réellement plus inclusive. A l'instar de ce qui est écrit dans le rapport de la cour des comptes, il est urgent de financer à hauteur des besoins, la politique de l'école inclusive.